

Service de Presse

Rennes, Ville et Métropole

Tél. 02 23 62 22 34

 [@Rennes_presse](https://twitter.com/Rennes_presse)

Jeudi 5 novembre 2020

Biodiversité

Plus de 1500 végétaux plantés à la Prévalaye

Ce vendredi 6 novembre 2020, plus de 1500 végétaux seront plantés à la Prévalaye. Le double objectif de cette opération est de sécuriser une nouvelle portion de voirie dédiée aux mobilités douces, située entre Rennes et Saint-Jacques-de-la-Lande, et d'amplifier la végétalisation de la ville.

| Sécuriser les mobilités douces

Au printemps dernier, 700 mètres de pistes piétonne et cyclable ont été réalisés à la Prévalaye, entre les villes de Rennes et de Saint-Jacques-de-la-Lande. La Direction des jardins et de la biodiversité de la Ville de Rennes a engagé la plantation de plus de 1500 végétaux de différentes tailles (arbres, arbustes hauts, petits arbustes) afin de sécuriser cette nouvelle portion de piste. Le confinement du printemps dernier avait mené les services des Jardins à repousser l'opération à cet automne.

| Végétaliser la Ville

1544 végétaux au total sont plantés, dont 429 arbres champêtres et fruitiers. Cela représente une trentaine d'essences réparties comme suit :

Au niveau de la longue haie champêtre (1500 végétaux), les différentes essences sont disposées en quinconce et réparties en 3 strates, de façon aléatoire. On compte notamment parmi les sujets les plus hauts, des érables champêtres, des charmes, des châtaigniers, des chênes par exemple ; pour les arbres de tailles moyennes, des prunelliers, des noisetiers, l'aubépine ou des cognassiers ; et pour les plantations les plus basses : du genêt, des cornouillers, ou encore de l'ajonc.

Le verger linéaire compte une vingtaine d'arbres fruitiers parmi lesquels : des cerisiers bigarreau "Napoléon", des poiriers Conférence, des pommiers Reine des reinettes et des pruniers Quetsche d'Alsace.

La plantation sera réalisée en collaboration avec le groupe scolaire Antoine de Saint-Exupéry localisé à Rennes. 17 stagiaires sont mobilisés dans le cadre de leur formation continue en Bac Pro 1^{ère} année Aménagements paysagers. Ils sont accompagnés de 8 agents du Service Exploitation de la Direction des Jardins et de la Biodiversité. L'objectif étant notamment de se familiariser avec le métier, les stagiaires suivront les étapes suivantes :

- Présentation des plantations et du projet,
- Visualisation et organisation du chantier (observation des lieux, définition des travaux à réaliser, du périmètre de sécurité et sécurisation des abords, signalisation du chantier),
- Lecture du plan de plantation,
- Principes de traçage, distances de plantation, taille (périodes, taille adaptée aux spécificités du végétal...),
- Choix du matériel nécessaire à la mise en œuvre,
- Mise en situation,
- Présentation du paillage, des différents matériaux, mise en place,
- Présentation du suivi des plantations,
- Nettoyage du chantier et rangement du matériel et de l'outillage.